



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 octobre 2019 à 13 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin mesdames et messieurs les conseillers-ères, Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le conseiller Gilles Carpentier.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M<sup>e</sup> Marie-Claude Thibeault, greffière adjointe, M<sup>e</sup> Séléna Beaumont-Demers, assistante-greffière, ainsi que Jean Audet, Luc Beaudoin, Catherine Bellemare, Denis Doucet, Marc Gohier, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Chantal Marcotte, Yvan Moreau, Marc Phaneuf et Isabelle Veilleux.

### **CAUP20191022-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**14 h 45** - Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 octobre 2019.

#### **3.7 Projet numéro 118174 – Dérogations mineures – Construire un bâtiment commercial de 20 étages – 50-54, rue Montcalm – District électoral de Hull-Wright – Cédric Tessier**

Monsieur le conseiller Cédric Tessier indique qu'il proposera et votera en faveur de l'item 3.7, mais votera contre l'item 9.6. Les dérogations mineures améliorent le projet, mais il reste en défaveur du projet.

#### **3.11 Projet numéro 118166 – Dérogations mineures – Approuver les phases A, B et F du projet commercial intégré Destination Vanier – 555 à 585, chemin Vanier et 35 à 65, rue Seto – District électoral du Plateau – Maude Marquis-Bissonnette**

Madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette demande le retrait des items 3.11 et 9.13 précisant que ce dossier a été présenté au Comité consultatif d'urbanisme le 11 octobre 2019, avec vote positif, mais divisé. Elle désire avoir certains éclaircissements sur le projet. Les résidents du Plateau veulent une consultation sur le projet avec le promoteur. La palestre de gymnastique dans la phase B et la viabilité du projet les inquiètent.

Monsieur le conseiller Mike Duggan répond que le promoteur ne veut pas retirer le projet, et insiste pour qu'il y ait un vote sur le report des items.

Certains conseillers mentionnent comprendre difficilement la demande de report quant à ces items puisqu'il s'agit d'un projet débuté il y a quatre ans. Il y a eu des consultations et des recommandations des services. Il est impossible d'envisager une consultation le 13 novembre et un dépôt au conseil le 19 novembre 2019 avec des modifications au projet en un si court délai.

L'objectif d'une consultation est de recueillir des commentaires des citoyens pour influencer le promoteur, qui doit alors retourner voir ses experts pour modifier son projet, et ensuite le représenter au Comité consultatif d'urbanisme. Les retards ont des impacts sur le promoteur qui a des engagements.

Madame la conseillère Audrey Bureau exprime des préoccupations quant à l'aspect vélo du projet, qui contient une piste bidirectionnelle dans un espace commercial, ce qui met les cyclistes en danger. Bien que le développement sous forme de « smart centre » n'est pas une option souhaitable, elle va s'opposer au report, mais souhaite une meilleure collaboration entre les conseillers et les services.

Un vote sur le retrait des items est fait et est rejeté à 9 votes contre 9 votes, les items 3.11 et 9.13 restent à l'ordre du jour.

**4.7 Projet numéro 118085 -** Seconde résolution - PPCMOI - Construire un projet résidentiel intégré de 20 logements - 130, rue Laval et 121, rue Kent – District électoral de Hull-Wright – Cédric Tessier

Monsieur le conseiller Cédric Tessier indique avoir voté en faveur du projet lors de la dernière séance et qu'il s'agit d'un projet ayant déjà été approuvé par le passé sans avoir été réalisé et qui était renouvelé. Il a appris lors de l'assemblée publique que l'immeuble était à vendre. Il indique qu'il s'oppose au projet.

Les items suivants sont retirés :

**4.9 Projet numéro 117971 -** Avis de présentation du Règlement numéro 501-47-2019 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.10 Projet numéro 117975 -** Avis de présentation du projet de Règlement numéro 502-298-2019 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.11 Projet numéro 117977 -** Projet de Règlement numéro 502-298-2019 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.12 Projet numéro 117979 -** Avis de présentation du projet de Règlement numéro 504-8-2019 modifiant le Règlement de construction numéro 504-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.13 Projet numéro 117980 -** Projet de Règlement numéro 504-8-2019 modifiant le Règlement de construction numéro 504-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.14 Projet numéro 117981 -** Avis de présentation du projet de Règlement numéro 507-1-2019 modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

**4.15 Projet numéro 117982 -** Projet de Règlement numéro 507-1-2019 modifiant le Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 507-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives au bâtiment vert dans le cadre de la concordance partielle au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

- 9.6** **Projet numéro 118172** – PIIA – Construire un bâtiment commercial de 20 étages – 50-54, rue Montcalm – District électoral de Hull-Wright – Cédric Tessier

Monsieur le conseiller Cédric Tessier souligne les efforts faits par le promoteur pour améliorer le projet, et les contraintes par rapport aux interfaces. Bien qu'il soit satisfait des efforts pour les rues Montcalm et Wellington, le PIIA prévoit un jeu de gabarit pour la hauteur face à la rue Wright, et monsieur Tessier n'en est pas satisfait. Il s'opposera à la résolution.

- 9.11** **Projet numéro 117715** – Règlement de zonage – Permettre des usages liés au domaine de la formation et de l'intervention tactique visant la construction d'un complexe de formation et d'entraînement – Zone I-03-155 – District électoral de la Rivière-Blanche – Jean Lessard

- 9.12** **Projet numéro 117786** – Refus – Règlement de zonage – Permettre des usages liés au domaine de la formation et de l'intervention tactique visant la construction d'un complexe de formation et d'entraînement – Zone P-03-153 – District électoral de la Rivière-Blanche – Jean Lessard

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin explique le déroulement du vote quant aux items 9.11 et 9.12. Différentes discussions s'en suivent quant au déroulement d'un vote sur des items comme ceux-ci, et monsieur le conseiller Daniel Champagne s'engage à revoir les formulations de ce type de résolution.

- 11.3** **Projet numéro 116645 --> CES** – Adoption du bilan du Plan de gestion de l'eau 2017-2021 pour les années 2017 et 2018

Madame la conseillère Audrey Bureau s'oppose à cet item. Aucune action pour les années à venir n'y est prévue pour le parc des Cèdres.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

- 28.1** **Projet numéro 118220** – Appui à la Société de transport de l'Outaouais pour son projet ÉCHO lié à la tarification sociale
- 28.2** **Projet numéro 118316** – Création de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration de Gatineau
- 28.3** **Projet numéro 118133 --> CES** – Contribution financière – Projet de logements abordables et communautaires – Centre Inter-Section, phase II – 74-78, chemin Eardley – Construction de deux bâtiments comportant 32 logements – District électoral d'Aylmer – Audrey Bureau
- 28.4** **Projet numéro 118332 --> CES** – Reconduction de la convention entre la Ville de Gatineau et ID Gatineau
- 28.5** **Projet numéro 118387 --> CES** – Modifications à la structure organisationnelle – Service des infrastructures
- 28.6** **Projet numéro 118394 --> CES** – Fin d'emploi administratif – Employé numéro 115272
- 28.7** **Projet numéro 118402** – Exécution d'un jugement rendu en faveur de 3962202 Canada inc. dans le dossier portant le numéro SAI-Q-223775-1702
- 28.8** **Projet numéro 118202 --> CES** – Promotion à l'essai et permanence de monsieur Yvon Desjardins à titre de directeur adjoint – Service des travaux publics

**28.9** **Projet numéro 118236 --> CES** – Promotion à l’essai et permanence de monsieur Jean-François Larocque à titre de directeur adjoint – Support opérationnel et administratif au Service de sécurité incendie

**28.2** **Projet numéro 118316** – Création de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l’immigration de Gatineau

Le projet de résolution est modifié afin de retirer les noms mentionnés. On demande également de retirer les titres des représentants des gouvernements et qu’un élu supplémentaire soit à la Table de concertation, en conséquence des modifications à la résolution seront apportées pour la séance du conseil municipal.

**Fin du caucus préparatoire public à 17 h.**